

R. Ma seule réponse a été que je ne pouvais pas retirer l'interdiction à moins qu'on ne fut disposé à se soumettre.

Q. Vous exigiez une soumission ?

R. C'est clair.

Q. Avez-vous refusé de faire l'examen de leurs griefs ?

R. Il n'y avait pas à le faire ; ils n'étaient pas décidés à se soumettre.

Q. Est-ce qu'ils ne vous ont pas demandé d'indiquer les articles condamnables et qu'ils les retireraient ?

R. J'ai dit qu'avant tout je voulais savoir s'ils venaient comme des fidèles vis-à-vis l'évêque, prêts à se soumettre, qu'après cela nous verrions. Ça été le fonds de toute la conversation. Ils m'ont parlé de bien d'autres choses, mais ce sont eux qui parlaient.

Q. Se sont-ils déclarés prêts à faire retirer les articles que vous condamneriez, Monseigneur ?

R. Il n'y a pas eu autre chose ; j'ai répété qu'il était inutile de parler, s'ils ne venaient pas avec l'intention de faire un acte de soumission. Alors ce n'était pas leur pensée...

Q. Est-ce que, dans cette occasion-là, ils n'ont pas déclaré que la demanderesse les avait autorisés à vous assurer que tout article que vous condamneriez serait répudié ?

R. Je ne me rappelle pas de cela du tout.

Q. Cette entrevue a duré assez longtemps ?

R. Ah ! très longtemps.

Q. Combien de temps à peu près ?

R. Au moins une heure.

Q. Pouvez-vous rapporter à peu près ce qui s'est passé ?

R. Relativement à cette affaire, il n'y a eu que cette phrase-là ; à part cela, ils ont parlé de bien des choses, ils ont plus parlé que moi.

Q. On ne vous a pas demandé en dehors de cette entrevue de retirer votre interdiction, Monseigneur ?

R. Je ne m'en souviens pas, je ne me rappelle pas que personne m'ait jamais parlé de cela.

Q. A part le protêt qui vous a été signifié par M. Marin, il n'y a pas eu d'autre demande ?

R. Pas que je me souviennne.

Q. Saviez-vous que le journal était publié par une compagnie ?

R. Je vous avoue que je n'ai pas fait beaucoup attention à cela.

Q. En avez-vous pris une connaissance suffisante pour voir que c'était une compagnie qui le publiait.

R. Sur le titre c'était dit.

Q. Et à l'intérieur du journal aussi ?

R. Je n'ai pas fait attention à ce détail ; je le supposais bien, mais je n'ai pas pris la peine d'y voir.

Q. Savez-vous que c'était une compagnie ?

R. Je vous dis que je n'ai pas fait attention. Je l'ai regardé, j'ai continué de lire pendant quelque temps ; mais qui était propriétaire, qui ne l'était pas, je ne m'en suis pas occupé.